



Les Quais du Domaine Fossambault Inc.
215, rue Gingras Fossambault-sur-le-Lac Qc G3N 0K4
Site : quaisdudomaine.com Courriel : info@quaisdudomaine.com

CORONAVIRUS (COVID-19) ET IMPACTE SUR LES ACTIVITÉS SAISON 2020 **COMMUNIQUÉ de votre conseil d'administration du 1 juin 2020**

- Le Service de santé publique et le gouvernement ont indiqué que les règles de distanciation sociale pour combattre la pandémie mises en place demeurent en vigueur jusqu'à nouvel avis.
- La municipalité de Fossambault-sur-le-lac nous précise qu'il est de la responsabilité individuelle de respecter les mesures de distanciation et que les contrevenants s'exposent à des amendes importantes. Nous coordonnons nos décisions avec la municipalité et les instructions de la Santé Publique et du gouvernement.
- La municipalité de concert avec le Domaine Fossambault collaborent pour la mise en place en juin d'un contrôle à l'entrée du Domaine Fossambault afin de s'assurer du respect des mesures préconisées par la direction de la Santé publique du Québec et ainsi de permettre l'ouverture du domaine et l'accès aux quais.
- ***Les actionnaires , les locataires et leur famille immédiate*** pourront avoir accès aux quais de la marina. Je vous rappelle de suivre les règles en vigueur.
 - Q: Est-ce que je peux inviter des gens sur mon bateau si nous respectons le 2m? (référence site de NAUTISME QUÉBEC)
<https://nautismequebec.com/covid-19/> À partir du 1er juin, vous aurez le droit d'inviter des gens sur votre bateau seulement si la taille du bateau permet de garder une distanciation de 2m en tout temps entre tous les passagers. Afin d'éviter tout risque de retour en arrière nous vous conseillons de prioriser les membres de votre foyer ou quelques exceptions tout en respectant à la lettre les consignes sanitaires.
- La ***sous-location*** d'un quai à un actionnaire du Domaine Fossambault selon les règles habituelles est maintenant permise.
- Les quais ont été installés le vendredi 29 mai.
- **La date de mise à l'eau des bateaux déjà communiqué pour la saison 2020 est maintenue jusqu'à nouvel avis soit du 5 au 21 juin. Nous prolongeons jusqu'au dimanche le 28 juin la mise à l'eau.**
- **Le port d'un masque pour la circulation sur les quais est très fortement recommandé! Pensez à vous et pensez aux autres svp. Question de respect.**
- Un communiqué sera émis lorsque que le conseil d'administration recevra des précisions sur les directives de la Santé publique, du gouvernement provincial et de la municipalité !

Merci de respecter les mesures de confinement et de distanciation sociale et pour votre compréhension et collaboration.

Gilles Durand
Président, le 1 juin 2020